

Compte rendu de la séance du 27 juillet 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 8 + 3 procurations

Votants : 11

Date de la Convocation : 21 juillet 2018

Date d'affichage : 6 août 2018

L'an deux mil dix-huit, le 27 juillet à 19 Heures 45

le **Conseil Municipal** de la Commune de **BERZE-LA-VILLE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Monsieur Christophe JUVANON.

Étaient présents : Mesdames FELGUEIRAS Alda, KERGALL Hortense, MAUGUIN Marie-France et PETIT Joëlle. Messieurs BALME Alain, DRAPIER Jean-François, GUILLEMAUD Jordan,

Étaient Absents Excusés : Fabrice POINT (a donné procuration à Alain BALME), Marc LEGAT (a donné procuration à Jordan GUILLEMAUD) et Sylvie LOMBARD (a donné procuration à Marie-France MAUGUIN).

Absent : BONNIEL Florie.

Secrétaire de séance : FELGUEIRAS Alda

1) Approbation du dernier compte-rendu de Conseil Municipal

Le Conseil Municipal approuve avec 9 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, le compte-rendu de la réunion du 4 juillet 2018.

2) Décision modificatif n°1

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le paiement de la facture de la SARL Thierry PERRIAU pour l'installation des deux chaudières gaz, d'un montant de 28 180,80 € TTC est à imputer au compte d'investissement 2135, compte non approvisionné.

Il est donc nécessaire d'effectuer les mouvements de crédits suivants en dépenses d'investissement :

- diminution de crédits au compte 2315 (Installations, matériel et outillage techniques) de 28 300 € (il restera 1 700 €).

- augmentation de crédits au compte 2135 (Installation, aménagement) de 28 300 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le transfert de crédits pour le paiement de la facture de la SARL Thierry PERRIAU.

10) Questions diverses

La réunion de quartier pour l'Échalier - Château Chardon est prévue le jeudi 6 septembre 2018 à 19h00.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au mercredi 12 septembre 2018 à 20h00.

La séance est levée à 20h00.